

Distribution de compost aux citoyens de la Mauricie

Saint-Étienne-des-Grès, 25 avril 2025 – Énercycle est heureux d'annoncer sa distribution de compost aux citoyens. L'événement aura lieu le samedi 10 mai 2025, de 8 h à midi, ou jusqu'à épuisement des stocks. Les citoyens sont invités à se rendre au 400, boul. de la Gabelle, entrée 3, à Saint-Étienne-des-Grès avec leur pelle et leur contenant pour transporter leur compost. Chaque participant pourra se procurer jusqu'à 240 L de compost, soit l'équivalent d'un bac brun.

Comment utiliser mon compost?

- **Potager**: Répartissez une couche de compost d'environ 15 cm d'épaisseur sur la surface du sol de votre potager et mélangez le tout à l'aide de votre râteau.
- ****Bacs et jardinières** : Mélangez 1/3 de compost à 2/3 de terreau et étalez uniformément le mélange dans vos bacs et jardinières.

Pourquoi composter?

- **Enrichissement des sols**: Le compost est un véritable or brun pour votre jardin, offrant aux plantes les nutriments essentiels, tout en améliorant la fertilité, la structure, l'aération et la capacité de rétention d'eau du sol.
- **Économie d'argent** : Évitez les achats coûteux d'engrais chimiques en optant pour une solution naturelle et gratuite : le compost !

Informations pratiques

Les matières compostables acceptées dans le bac brun sont les **restes de tables, les résidus verts** ainsi que les **cartons et papiers souillés**. **Tous types de plastiques compostables sont refusés** dans le bac brun, même ceux ayant la mention biodégradable. Pour plus informations, consulter le enercycle.ca/bacbrun.

Appel à la participation citoyenne

Énercycle remercie les citoyens de leur participation. En récupérant vos matières compostables, vous contribuez activement à la réduction des déchets et à la préservation de l'environnement. Jusqu'à maintenant, nous avons récupéré et valorisé plus de 40 000 tonnes de matières compostables. Ensemble, enracinons nos bonnes habitudes partout en Mauricie.